

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALDEBLORE – 06420

N° 2016-16

Séance du 26 mars 2016



L'an deux mil seize et le vingt-six mars, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Fernand BLANCHI**.

Présents : M. BLANCHI Fernand, Mme GASTALDI Danièle, MM. CIAIS Richard, GRAGLIA André, ROSSO Walter, Adjoints ; Mmes SAIA FERNANDEZ Françoise, GOUNIOT Caroline, SANTUCCI Alexandra, M. VIGNA Robert, BORGOGNO Christophe, ELIASSE Philippe, FERRIER Olivier, GRAGLIA Laurent, Conseillers Municipaux.

Absent(s) représenté(s) : MM. ATLANI Alfred par M. ROSSO Walter.

Absent(s) non représenté(s) : M. RICHIER Jacques.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : ADHÉSION À LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le Maire informe des actions menées par la Fondation du Patrimoine, en déclinant les possibilités d' »action pour mettre en valeur le patrimoine : mécénat des particuliers et des entreprises, les subventions d'abondement, ...

Il propose au Conseil Municipal d'adhérer à la Fondation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, où l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE l'adhésion,

CHARGE Le Maire ou son 1^{er} Adjoint à signer tous documents à cet effet.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à Valdeblore les jours, mois et an susdits. Ont signé au Registre des délibérations les membres présents.
Pour copie conforme au Registre - Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et affichage en Mairie le 30/03/2016

LE MAIRE

FERNAND BLANCHI